

CR Réunion équipe de direction : le 12 février

En présence de Monsieur Barro, Madame Garcia, Madame Lacombe et Madame de Solages

- **Projet immobilier** : rien de nouveau.

Certains travaux vont commencer : la cour du collège est fermée actuellement pour travaux : elle sera ré-ouverte à la rentrée des vacances.

L'agrandissement de la Vie Scolaire débutera le 15 juin. Les travaux pour le tout du primaire seront aussi effectués pendant les grandes vacances

La commission n'a pas encore été convoquée parce qu'il n'y a pas assez d'éléments nouveaux.

- **De quelle législation française ou néerlandaise dépend notre école ?**

Nous dépendons de la législation française SAUF pour l'absence des élèves (lois néerlandaise)

- **Pour le collège et lycée : que signifie « consultation régulière de l'ENT » ?**

Cela dépend de chaque famille et de l'autonomie de chaque enfant, c'est donc à l'appréciation des familles.

Mais : une consultation par mois n'est pas une consultation régulière.

Petit conseil : dans les petits classes (de la 6ème à la troisième) il est conseillé de regarder tous les jours.

Remarque de Madame Garcia : l'ENT permet aussi de prendre connaissance de l'agenda général : nouvelles de l'établissement, voyages, informations sur l'orientation. Pour cet aspect-là, c'est aussi important de regarder l'ENT régulièrement

Autre rappel : c'est l'agenda papier qui fait foi.

- **Pouvez-vous nous faire un bilan sur l'EPI ?**

Pour Monsieur le Proviseur, il faut laisser une année entière avant de dresser un bilan qui puisse être concluant.

- **Nous avons fait part à l'équipe de direction de notre volonté d'organiser une conférence sur la drogue.**

- **Pour les enfants en difficulté**

Nous avons transmis le désarroi de certaines familles dont les enfants sont en difficulté. Nous avons parlé de tout ce qu'elles mettaient en place en parallèle (cours particuliers - réécriture des cours) pour aider leurs enfants.

Tout cela a été écouté avec beaucoup de bienveillance. Plusieurs remarques ont été faites :

1 - Quand des cours particuliers sont mis en place, il est conseillé d'en informer le professeur de la matière pour déterminer la durée nécessaire, identifier avec lui les problèmes, voir ce qui doit être particulièrement travaillé et faire un point avec lui après quelques semaines de cours particuliers

2 - L'établissement propose des aides aux enfants et certaines familles les refusent. Parfois, les familles n'ont pas connaissance de ces aides : nous avons proposé qu'elles soient listées afin que les familles aient une meilleure connaissance du cadre qui peut profiter à l'enfant.

3 - La mise en valeur par d'autres activités des enfants en difficulté est importante. Cette valorisation est possible par le sport, la musique, le théâtre...

- **L'APE organise de nombreuses conférences : pour celles qui se déroulent dans l'établissement, serait-il possible de les ouvrir aux parents dont les enfants ne sont pas scolarisés à Van Gogh ?**

Non, pour des raisons de sécurité. Quand l'établissement est ouvert aux familles extérieures c'est avec l'ambassade. C'est donc impossible, pour les conférences, d'engager ce genre de logistique.

Concernant les conférences, le travail doit être fait en amont (peut-être en déterminant les sujets et les dates dès la rentrée pour ne pas alourdir les journées car l'établissement est très souvent ouvert). Pour des raisons de logistique et de personnel, il est difficile de l'ouvrir plus.

- **Plusieurs familles nous ont fait remonter qu'il y avait eu un certain nombre d'heures de cours qui avaient sautées.**

Les cours annulés sont en majorité dus à des activités de formation ou d'action des enseignants en direction d'autres niveaux de classe. Nous sommes dans des pourcentages inférieurs à ce que l'équipe de direction a pu connaître dans d'autres établissements.